

Direction : Culture

Culture

REF : CULTURE2009002

Signataire : NL/ASL/HR

OBJET : Adhésion de la commune d'Aubervilliers à l'association "Europe de la Mémoire"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget 2009,

Vu le projet d'évènements intitulé « Un automne espagnol à Aubervilliers » commémorant les 70 ans de la Retirada ,

Considérant que la commune d'Aubervilliers s'inscrit dans une démarche de travail autour de la mémoire sous la forme de commémorations, d'organisation d'évènements et d'actions,

Considérant la pertinence d'adhérer à l'association Europe de la Mémoire afin d'intégrer le réseau « Villes européennes de la Mémoire » qui a pour objectif de créer une synergie entre les collectivités locales européennes et les centres, musées et organismes de transmission de la mémoire,

Considérant que cet engagement auprès de l'association Europe de la mémoire permettra de bénéficier du label « Ville européenne de la Mémoire »,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'adhérer à l'association Europe de la mémoire. La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 802/6281/020.

Le Maire

Jacques SALVATOR